Convention N° 7645

Section Inspection

ATTESTATION D'ACCREDITATION

ACCREDITATION CERTIFICATE

N° 3-1758 rév. 3

Le Comité Français d'Accréditation atteste que :
The French Committee for Accreditation certifies that :

SGS FRANCE
29 AV ARISTIDE BRIAND
94110 ARCUEIL

SIREN : 552031650

satisfait aux exigences de la norme : **NF EN ISO/IEC 17020:2012**
fulfils the requirements of the standard :
et aux règles d'application du Cofrac
and Cofrac rules of application
en tant qu'organismed'inspection de type / *As an inspection body of type :* ***A***

Un organisme de type A est un organisme fournissant exclusivement des services d'inspection de tierce partie indépendante.
A type A body is a body exclusively providing "third party" inspection services.

pour les domaines d'activités de / *for the domaine of activities of :*

BÂTIMENT - GÉNIE CIVIL / *BUILDING - CIVIL ENGINEERING*

pour lesquelles les activités sont précisément décrites dans l'annexe technique suivante / *which activities are precisely described in the following technical annex :*

3-1758 rév. 3

et réalisées à partir d'une ou plusieurs des Implantation(s) listées dans cette annexe technique.
and performed by one or several of the Geographical unit(s) listed in this technical annex.

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation pour les activités objets de la présente attestation.
Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *Granting date* : **02/03/2022**
Date de fin de validité / *Expiry date* : **31/01/2025**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

Le Responsable du Pôle Bâtiment / Industries / Services,
Pole manager - Building / Industries / Services,

Olivier BUVAL

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.
This certificate is only valid if associated with the technical appendix.
L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).
The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).
Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 3-1758 Rév. 2.
This certificate cancels and replaces the certificate N° 3-1758 Rév. 2.
Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac. *The Cofrac's liability applies only to the french text.*

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS
Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Siret : 397 879 487 00031 – www.cofrac.fr

Section Inspection

ANNEXE TECHNIQUE

N° 3-1758 rév. 3

Organisme d'inspection accrédité :

SGS FRANCE

29 AV ARISTIDE BRIAND
94110 ARCUEIL

PORTEE D'ACCREDITATION

N° 15 - BÂTIMENT - GÉNIE CIVIL	
Phase, type et objet des inspections	**Référentiels**
15.1 - Bâtiment : Etablissements neufs en construction ou établissements existant faisant l'objet de travaux	
15.1.5 - Inspection d'opération standardisées d'économies d'énergie dans le cadre du dispositif de délivrance des Certificats d'Economie d'Energie ➢ Contrôles sur site d'opérations standardisées d'économies d'énergies # selon les groupes de compétences suivants: a) Groupe 1 "Enveloppe" ➢ b) Groupe 2 "Calorifuge" ➢ c) Groupe 3 "Systèmes simples de production et d'optimisation de l'énergie"	Code de l'énergie (article L.222-2-1) Arrêté du 29 décembre 2014 modifié relatif aux modalités d'application du dispositif des certificats d'économie d'énergie Arrêté du 22 décembre 2014 modifié définissant les opérations standardisées d'économies d'énergie Arrêté du 28 septembre 2021 relatif aux contrôles dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie Cahier des charges du contrôle basé sur les fiches d'opérations standardisées d'économies d'énergie, les instructions de la DGEC, du PNCEE ou les exigences spécifiques des clients Questions/Réponses disponibles sur le site Internet de la DGEC à l'adresse : (https://www.ecologie.gouv.fr/questions-reponses-sur-dispositif-cee) Les lettres mensuelles et les flashs info de la DGEC

➢ d) Groupe 4 "Systèmes complexes de production et d'optimisation de l'énergie et services associés" ➢ e) Groupe 5 "Equipements simples" ➢ f) Groupe 6 "Equipements complexes" ➢ g) Groupe 7 "Rénovation Globale" ➢ h) Groupe 8 "Transport"	

Section Inspection

Liste des Implantations concernées par l'accréditation octroyée

IMPLANTATIONS	ADRESSE	TELEPHONE
Natural Resources - Service CEE	7 RUE JEAN MERMOZ 91080 COURCOURONNES	06 74 44 57 04

Date de prise d'effet : **02/03/2022**

Le Responsable d'Accréditation Pilote
The Pilot Accreditation Manager

Jean-Philippe DEBERGH

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 3-1758 Rév. 2.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Siret : 397 879 487 00031 – www.cofrac.fr